



VIGNE

No 09 – 27 juin 2012

EN BREF :

- Annonce.
- Degrés-jours et développement.
- Rognage.
- Nouvelles plantations.
- Délai avant la récolte.
- Prévention durant la floraison.
- Carence en magnésium.
- Prévention, délavage et résistance.
- Maladies observées : anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, Brenner et pourriture grise.
- En cas de grêle.
- Insectes observés et interventions : tordeuse de la vigne, scarabée du rosier, scarabée japonais et phylloxéra.
- Liens vers sujets déjà traités.
- Références.

ANNONCE

La version 2012 du Guide de protection de la vigne est maintenant disponible gratuitement en version électronique sur le site Web du CRAAQ à l'adresse suivante : <http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/vigne--guide-de-protection-2012/p/PPTF0112>.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



23 : 50 % floraison



25 : 80 % floraison



27 : Nouaison



29 : Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm)



31 : Baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm)

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 27 juin 2012 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 27 juin	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	205,4	81,9	ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	318,9	69,0	27-29/23/25-27 (26 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas, Tingwick	406,2	81,6	ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	334,3	78,1	25/ND/ND (20 juin)
Etrie : Lennoxville, Magog, Richmond	375,5	78,1	29/ND/ND (26 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	360,8	81,2	27/ND/ND (20 juin)
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	387,5	77,2	31/27/31 (26 juin)
Mauricie	333,1	76,5	ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	438,0	82,7	31/27-29/ND (25 juin)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	453,5	84,2	29-31/27-29/ND (23 juin)
Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello	381,4	73,8	25-27/ND/25-27 (21 juin)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	286,7	59,7	ND

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC

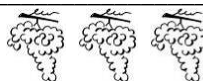
ND : Donnée non disponible

ROGNAGE

Selon la croissance de la vigne, il faudra bientôt commencer ou poursuivre les opérations de rognage qui devront être répétées quelques fois en saison en fonction des cépages, de la vigueur de la vigne et des conditions climatiques. Le rognage permet d'éliminer la partie supérieure des rameaux afin de permettre une meilleure aération et pénétration de la lumière sur le rang et entre les rangs et d'éliminer les jeunes feuilles et pousses qui sont plus sensibles aux diverses maladies. Par contre, **attention** à ne pas trop enlever de feuillage, puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir.

NOUVELLES PLANTATIONS

Malgré un apport d'eau au moment de la plantation, les températures chaudes enregistrées au cours des derniers jours rendent l'irrigation présentement nécessaire afin de favoriser un bon départ des nouveaux plants. Les précipitations de pluie tombées au cours des derniers jours ont été très variables dans une même région. Il faut donc surveiller attentivement vos pluviomètres.



DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Malgré que la récolte nous semble encore lointaine, il faut commencer à regarder les délais avant la récolte de certains produits.

Type	Nom	Maladie(s) visée(s)	Délai (jours)
Fongicides	RIDOMIL	Mildiou	66
	GAVEL	Mildiou	66
	POLYRAM	Mildiou Pourriture noire	45

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La **floraison** est un stade où les **traitements fongiques protectants** appliqués en **prévention** sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire et pourriture grise), si l'on veut obtenir une **récolte de qualité**.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une **bonne aération** des plants, ce qui diminuera l'**humidité**, condition favorable au développement de plusieurs **maladies**.

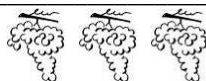
Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger** les vignes, principalement contre les **maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les **travailleurs « bon marché »** que sont les différents auxiliaires pollinisateurs et qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des **choix « plus doux »**, référez-vous au tableau *Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides*, tiré du document « **VIGNE, Guide de protection 2012** » et inséré à la fin de l'avertissement **No 06** du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06vig12.pdf>). Pour le tableau semblable concernant les insecticides, consultez l'avertissement **No 07** du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>).

CARENCE

Plusieurs observations de carence minérale en magnésium (Mg), sur le cépage Frontenac principalement, sont encore rapportées dans de nombreuses régions. Des applications d'engrais foliaires généralisées ou localisées devraient corriger cette problématique rapidement pour la saison en cours. Par contre, si les carences reviennent année après année, il serait bon d'apporter des correctifs par des applications de magnésium au sol.

La carence en magnésium se manifeste entre les nervures des feuilles par un jaunissement sur les cépages blancs et un rougissement sur les cépages rouges. Les surfaces atteintes se nécrosent par la suite. La carence en magnésium affecte d'abord les feuilles âgées de la base des rameaux et s'étend vers le sommet. L'analyse foliaire (feuilles et pétioles) est un excellent moyen de détection de la carence.

Même si cette carence n'affecte pas la récolte quant au rendement, il est reconnu qu'une carence persistante en magnésium (élément qui joue un rôle important dans la photosynthèse) réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines.



PRÉVENTION, DÉLAVAGE ET RÉSISTANCE

Une bonne aération des plants de vigne, favorisée par une taille adéquate sur le rang et un bon désherbage au sol, défavorisera les maladies qui se développent en conditions humides, ce qui pourrait vous faire sauver des applications de pesticides.

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après des précipitations de **20 à 25 mm de pluie (sauf le cuivre et le soufre qui le sont généralement après environ 10 mm), ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents**. Ces importantes quantités d'eau délavent les protections appliquées précédemment. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler plus fréquemment selon votre régie de taille afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Afin de **diminuer** les risques de **résistance** de diverses **maladies** à certains produits, utilisez de préférence les fongicides **curatifs (CANTUS [auparavant connu sous le nom de LANCE], ELEVATE, FLINT, INSPIRE, NOVA, PRISTINE, PRESIDIO, REVUS, RIDOMIL, ROVRAL, SCALA, SOVRAN, SWITCH et VANGARD)** dans la bonne fenêtre d'application et, si possible, seulement en **dernier recours**.

Il faut prioriser les produits **protectants** dont les **matières actives** contiennent du **cuivre**, du **soufre**, du **captane**, du **folpet** ou des produits tels que **DITHANE, FERBAM, GAVEL, HUILE DE PULVÉRISATION, MILSTOP, PENCOZEB, POLYRAM, QUINTEC, SERENADE, TIVANO** et **VIVANDO**.

Pour consulter les étiquettes des produits, vous devez vous rendre sur le site Web de l'ARLA à l'adresse <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/lr-re/index-fra.php> et inscrire le nom du produit recherché ou de la matière active.

MALADIES OBSERVÉES

Anthracnose

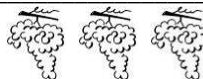
Des taches continuent à apparaître sur les feuilles, les rameaux et les inflorescences de différents cépages (Frontenac, Vandal-Cliche, Marquette et Vidal), principalement dans des vignobles qui n'ont pas reçu de traitement fongicide en prévention.

Mildiou

Les observations se poursuivent dans les régions de la **Montérégie-Est**, de la **Montérégie-Ouest** et de l'**Outaouais**. Des traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpet, deux matières actives homologuées contre ces maladies, devraient être très efficaces. Pour les vignobles en régie biologique, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur la maladie.

Blanc

La prévention est de mise, surtout sur les cépages sensibles et les sites avec des antécédents de la maladie.



Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour commencer les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie.

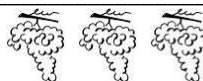
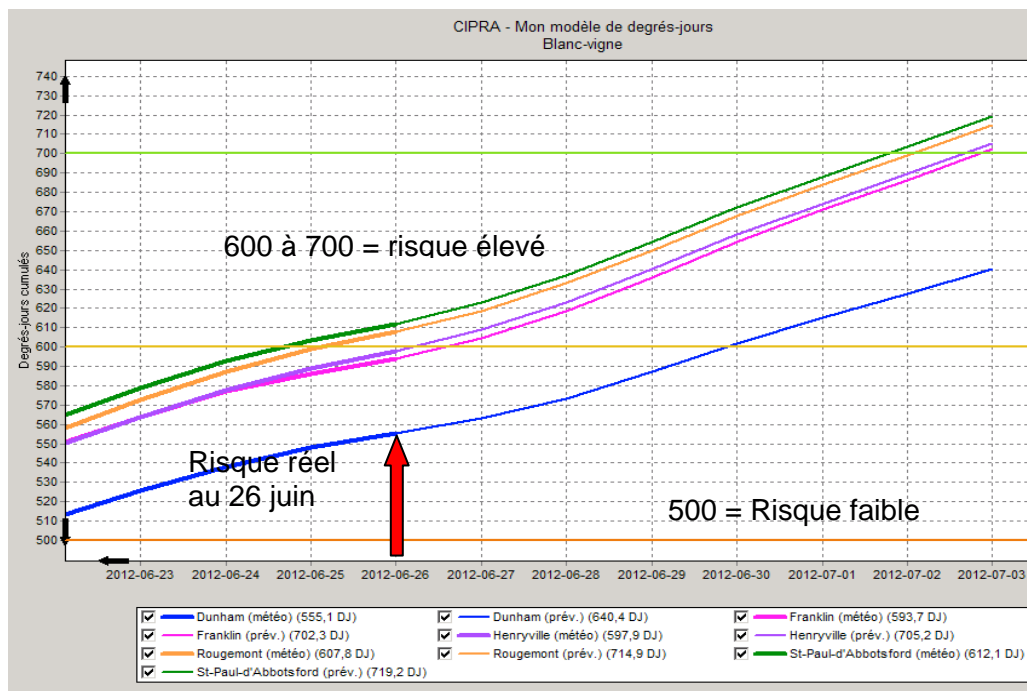
Régions	Montérégie-Est, Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec Estrie Laurentides	Capitale-Nationale Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent Saguenay–Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	9 mai 2012	15 mai 2012	18 mai 2012	23 mai 2012
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	579,7	499,2	436,6	316,15

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

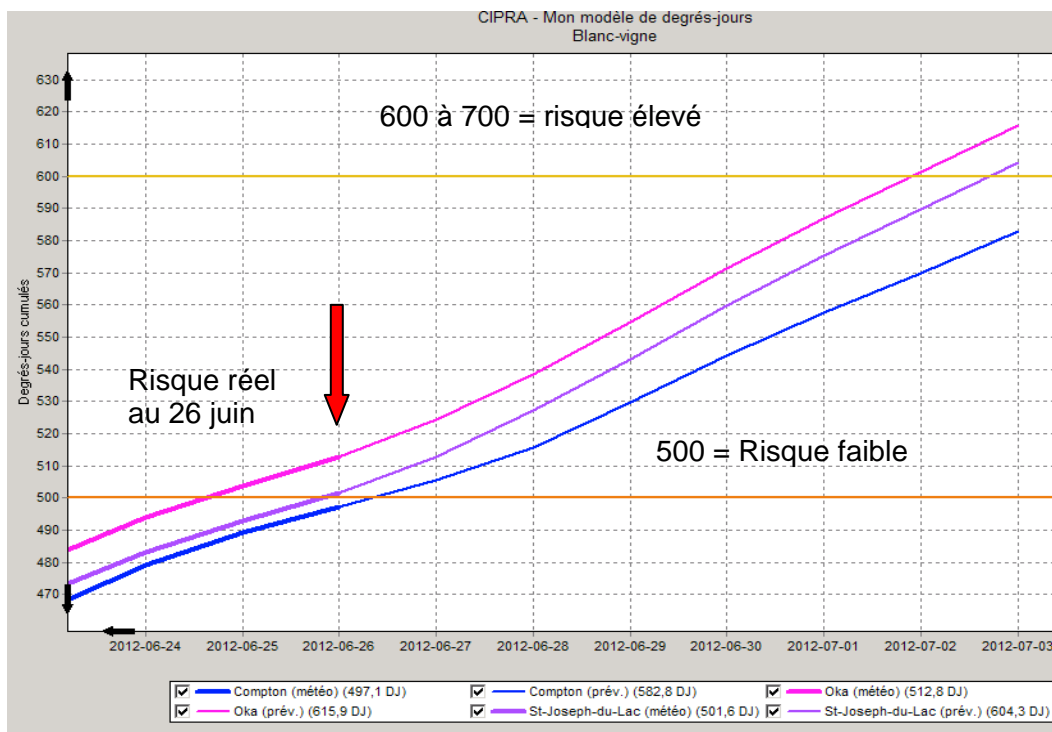
- Autour de 300 degrés-jours accumulés = début du dépistage pour les sites avec des cépages très sensibles et/ou des antécédents importants en 2011.
- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques commencent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, St-Croix, etc.) peuvent commencer.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

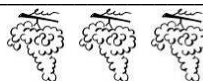
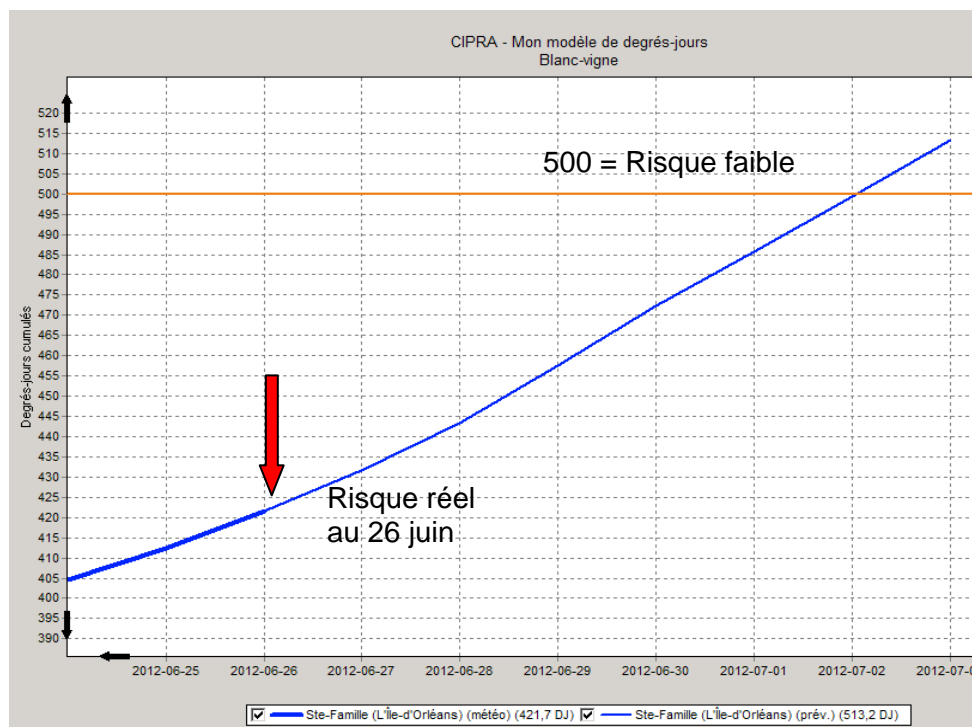
Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 9 mai 2012



Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 15 mai 2012



Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 18 mai 2012



Pourriture noire

Les observations se poursuivent en **Montérégie**, dans **Lanaudière**, en **Estrie**, en **Outaouais**, en **Chaudière-Appalaches** et dans les **Laurentides**, surtout sur les cépages sensibles (Frontenac) et les sites avec antécédents de la maladie. Si vous devez traiter (cépages sensibles, antécédents, etc.), faites-le seulement si les conditions annoncées sont propices au développement de la maladie (températures entre 9 et 32 °C avec un optimal à 27 °C et une période d'au moins 6 heures pendant laquelle le feuillage demeure mouillé). Plus il fait chaud, plus les risques de développement de la maladie sont importants.

Les traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre plusieurs maladies, devraient être efficaces. Pour les vignobles en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur cette maladie.

Brenner ou rougeot parasitaire

Les observations se poursuivent, généralement sur des sites avec antécédents, sur les cépages St-Croix, Sabrevois, Frontenac, Vandal-Cliche et Marquette dans plusieurs régions : **Capitale-Nationale**, **Estrie**, **Laurentides**, **Outaouais**, **Montérégie-Est** et **Montérégie-Ouest**. **Aucun fongicide n'est homologué contre cette maladie**, mais les traitements préventifs effectués contre le mildiou ou le blanc réprimeraient ce champignon.

Pourriture grise (*Botrytis*)

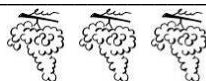
Le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être attaqués. Le meilleur site d'attaque du champignon est lorsque des tissus sont blessés à la suite d'autres maladies tel le blanc ou par des phénomènes météo telle la grêle. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, où il est souvent difficile d'intervenir (délai avant la récolte à respecter). Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir que guérir!


Pour les vignobles sous régie biologique 🐞, le SERENADE est homologué contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.

Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger les vignobles contre ce champignon. En effet, il s'adapte facilement et la résistance aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA et VANGARD) peut apparaître rapidement. Faites une bonne rotation des produits (groupes chimiques) durant une même saison et entre les saisons si possible.



EN CAS DE GRÊLE

Attention, les conditions instables des derniers temps et celles à venir pourraient entraîner des orages violents, donc des risques accrus de grêle! Les blessures causées aux fruits par les grêlons représentent une excellente porte d'entrée pour plusieurs maladies, dont la pourriture blanche.

Cette pourriture blanche (*Coniella diplodiella*), aussi appelée « rot blanc » ou « Coître de la vigne », pourrait se développer sur les baies après la véraison si celles-ci sont blessées. Les insectes et tous les agents, dont la grêle, qui peuvent causer des blessures aux raisins favoriseront le développement du champignon. Ce dernier se développe sur les blessures et provoque le dessèchement des raisins. Un traitement au cuivre , au folpet ou au captane dans les 24 heures suivant l'évènement protégera les baies. Dépassé ce délai de 24 heures, le traitement n'est plus efficace, puisque le champignon a eu assez de temps pour infecter les fruits.

INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

Tordeuse de la vigne

Début des captures dans les pièges en Montérégie-Est et en Montérégie-Ouest et observations de glomérules en Montérégie-Ouest.

Scarabée du rosier



Karine Gauthier, MAPAQ

Le **scarabée du rosier** a bien débuté son activité à peu près partout. Dans les régions les plus chaudes, la pression exercée par cet insecte indésirable approche de la fin. **Aucun produit n'est homologué** contre ce ravageur. Si vous devez intervenir contre d'autres ravageurs, certains produits auront toutefois un effet sur le scarabée du rosier. Pour plus de détails, consultez la section *Efficacité des insecticides* du document « [VIGNE, Guide de protection 2012](#) ».

Scarabée japonais

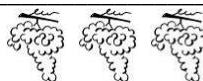


Audrey Roy, MAPAQ

Le **scarabée japonais** a été aperçu dans quelques régions. Habituellement, si besoin, le principal moment ciblé pour intervenir est de la fermeture de la grappe jusqu'à la véraison (stades 33 à 35). Deux produits sont homologués en régie conventionnelle contre ce ravageur : ASSAIL et IMIDAN. Cependant, les délais de réentrée de ces produits sont assez longs : 5 à 13 jours pour l'ASSAIL selon les opérations à faire (référez-vous à l'étiquette pour les détails) et 14 jours pour l'IMIDAN.

Phylloxéra

Les observations se poursuivent et les générations se succèdent et commencent à se chevaucher dans les régions où l'insecte est présent depuis un certain temps. Il est difficile de cibler le bon moment et le bon stade de l'insecte pour intervenir. Pour plus d'information, consultez l'avertissement **No 08** du 21 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a08vig12.pdf>).

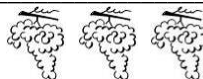


LIENS VERS SUJETS DÉJÀ TRAITÉS

- Résistance : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Efficacité des fongicides protectants et curatifs sur les maladies : bulletin d'information [No 05](#) du 7 juillet 2011
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig11.pdf>) et [VIGNE, Guide de protection 2012](#)
- Délavage : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Efficacité des insecticides : [VIGNE, Guide de protection 2012](#)
- Anthracnose : avertissement [No 05](#) du 1^{er} juin 2011
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>)
- Coulture et millerandage : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Blanc : avertissement [No 04](#) du 23 mai 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>)
- Pourriture noire : avertissement [No 05](#) du 31 mai 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a05vig12.pdf>)
- Brenner ou rougeot parasitaire : avertissement [No 07](#) du 13 juin 2008
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig08.pdf>)
- Qu'est-ce qu'on observe : avertissement [No 03](#) du 16 mai 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig12.pdf>)
- Phylloxéra : avertissement [No 08](#) du 21 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a08vig12.pdf>)
bulletin d'information [No 02](#) du 6 mai 2010
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig10.pdf>)
le bulletin du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection
(<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/Gallig%c3%a8nes%20de%20la%20vigne.pdf>)
- Scarabée, méthode de dépistage de l'Ohio : avertissement [No 07](#) du 14 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>)
- Cicadelles : avertissement [No 07](#) du 14 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>)
- Altises et punaises ternes : avertissement [No 04](#) du 24 mai 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>)

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- Fongicides homologués contre diverses maladies de la vigne et Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012
(<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>).
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGe pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 22 mai 2012.
- [VIGNE, Guide de protection 2012](#) :
<http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/vigne--guide-de-protection-2012/p/PPTF0112> .
- [IRIIS phytoprotection](#) : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)





Banque d'imagerie en phytoprotection pour l'identification et la recherche d'images sur les invertébrés nuisibles et utiles ainsi que sur les plantes présentant des symptômes causés par les ennemis des cultures et les problèmes non parasitaires

À propos Nous joindre



Nom d'utilisateur : Se connecter
Mot de passe :

S'inscrire - Mot de passe oublié

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Canada
Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Canada
Agriculture and
Agri-Food Canada

Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme «Initiative d'appui aux conseillers agricoles» selon les termes de l'entente Canada-Québec sur le Renouveau du Cadre stratégique agricole. Une réalisation du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

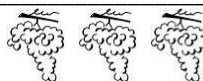
<http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse

Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1,01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – vigne – 27 juin 2012



VIGNE

Avertissement No 09 – 2012, page 10